
De: DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP (Pôle plans schémas programmes)
DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP
<ppsp.mee.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr>
Envoyé: vendredi 12 septembre 2025 09:55
À: h.renou
Cc: ars-dd17-sante-environnement@ars.sante.fr; pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr; ddtm-directeur@charente-maritime.gouv.fr
Objet: Notification d'absence d'avis de l'autorité environnementale concernant le projet de révision du PLU de la commune de Pons (PP-2025-18011)

Monsieur le Maire de Pons,

Je vous informe que votre demande relative au dossier cité ci-dessus a fait l'objet d'une absence d'avis émis par la MRAe (Mission Régionale de l'Autorité environnementale) dans le délai de trois mois prévu à l'article R104-25 du Code de l'urbanisme.

Cette information sera publiée sur le site internet suivant : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/>

Je vous remercie par avance de bien vouloir accuser réception de ce mail pour le bon suivi du dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

--

DREAL Nouvelle-Aquitaine
Mission évaluation environnementale
Pôle Plans-Schémas-Programmes
Tél. 05.56.93.32.50
Cité administrative - Rue Jules Ferry - CP 55 - 33090 Bordeaux cedex
ppsp.mee.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr